

[59]

une interview inédite:

#### XENAKIS ET LE DISQUE

M.F. – Iannis Xenakis, vous êtes aujourd'hui l'un des très rares compositeurs vivants dont la presque totalité des œuvres soit enregistrée. Pour vous, la véritable édition musicale, est-ce la partition ou bien est-ce le disque?

I.X. – L'édition papier n'a pour objet que la transmission d'un code lisible, comparable au programme de l'ordinateur. Certes, le disque, lui, va plus loin, mais il a ses limites et il a ses dangers. Il donne l'impression de restituer la réalité de la musique et pourtant il nous trompe parce qu'il n'en montre qu'un certain reflet, qu'un certain visage. La partition restera toujours plus générale, plus fondamentale, comme une référence permanente, absolue, voire comme une matrice de tous les Possibles sonores de l'œuvre.

M.F. – En quoi, exactement, le disque peut-il tromper l'auditeur de bonne volonté?

I.X. – D'abord, il ne rend pas ou il rend mal compte de la place et du mouvement éventuel des sons dans l'espace, de cette spatialisation qui, pour moi comme pour beaucoup, est un élément essentiel de la composition. Ensuite, la qualité sonore est affectée par les appareils et par la marge d'initiatives de la prise de son. Enfin, lorsqu'il s'agit d'un enregistrement [60] unique – ce qui est presque toujours le cas d'une œuvre contemporaine – l'interprétation prend valeur de modèle, même si elle ne le mérite pas, même si elle n'est pas fidèle, si elle est trop libre ou si elle ne l'est pas assez, par exemple – et je ne parle pas des erreurs de lecture, des insuffisances techniques, etc.

M.F. – J'imagine, pourtant, que le disque doit avoir les qualités de ses défauts?

I.X. – Bien sûr! Il permet au compositeur, en particulier, de travailler directement avec les musiciens et d'obtenir d'eux tout ce que l'on ne peut pas écrire dans la partition, que ce soit dans la recherche des sonorités, des timbres, de la manière de jouer, d'articuler, de respirer ou bien dans le style même de l'interprétation. S'il peut donc fournir des modèles déplorables, il peut en offrir aussi d'excellents. Et ces modèles ne sont pas fugaces comme au concert mais gravés à jamais et à la disposition de tous.

M.F. – Avez-vous toujours assisté et participé à l'enregistrement discographique de vos œuvres?

I.X. – Autant que possible, oui! Et quand j'étais présent, je n'ai jamais manqué de contrôler de très près la prise de son. Pour les

enregistrements réalisés par Erato et par Philips, notamment, j'ai exigé que les micros soient rapprochés des instruments, de façon à gagner au moins en définition des sonorités ce que l'on perd obligatoirement en exactitude quant à la restitution de l'espace acoustique.

[61]

M.F. – Cependant, il y a certaines de vos œuvres qui, étant destinées par nature aux haut-parleurs, devraient être plus faciles à graver dans un niveau honorable de fidélité?

IX. – C'est ce que l'on croit d'habitude et c'est sans doute la raison pour laquelle les éditeurs publient aujourd'hui si volontiers les bandes de musique électro-acoustique en disque. Mais souvent, et dans mon cas toujours, la musique électro-acoustique joue en priorité des dimensions spatiales, les plus difficiles – j'insiste – à restituer. La trahison est donc encore plus systématique ici que partout ailleurs: l'auditeur trop confiant ne doit jamais l'oublier.

M.F. – Pourtant, la substance demeure?

I.X. – Certes! et c'est là que l'expérience du disque peut être des plus utiles. Cette impossibilité de remettre la musique en espace joue alors comme un filtre de valeur. Elle permet au compositeur, sinon à l'auditeur qui ne dispose pas de points de référence, de juger de ce qui subsiste de l'œuvre quand elle est «mise à plat», quand elle a perdu son relief. C'est un moyen comme un autre d'apprécier la part de la musique pure, de la nature profonde de la musique quand elle est dépouillée de ses effets d'espace. C'est une mise à nu du musical.

M.F. – En tout état de cause, vous préférez donc l'exécution vivante, le concert?

[62]

I.X. – Mais lui aussi a ses inconvénients. La grâce de l'instant n'y est pas toujours, les répétitions sont rarement suffisantes, l'homogénéité des interprètes n'est pas assurée, les conditions acoustiques ne sont pas garanties. Le disque part avec plus d'atouts, mais son résultat est souvent moins satisfaisant car il manque la communication directe qui restera toujours irremplaçable.

M.F. – Il s'agit d'une communication avec l'ensemble d'un auditoire, alors que le disque propose une écoute privée.

I.X. – Le grand mérite du disque, en effet, est non seulement d'atteindre à une plus grande diffusion dans l'espace et dans le temps que le concert – ce qui est capital pour faire connaître les musiques nouvelles hors du petit cercle spécialisé qui s'y intéresse – mais aussi et surtout de pénétrer partout et d'être constamment à disposition de chacun. C'est le livre sonore que l'on sort à volonté de sa bibliothèque. Mais reconnaissions, par ailleurs, que les normes

techniques des appareils largement commercialisés sont encore loin de justifier ce que l'on appelle, un peu abusivement il me semble, la «haute-fidélité». Les conditions d'écoute avec les appareils d'appartement ne sont jamais convenables. Or, si l'amateur plus ou moins averti a la possibilité de rétablir la vérité musicale lorsqu'il s'agit des musiques du passé, des musiques connues et pratiquées par tous depuis longtemps, il ne l'a plus dès lors qu'il s'agit d'une oeuvre qui fait appel à un [63] langage, à des moyens sonores qui lui étaient jusqu'alors inconnus. L'absence de points de comparaison met l'auditeur en état de passivité totale.

M.F. – L'écoute ne restera-t-elle pas toujours chose éminemment relative?

I.X. – Toutes les écoutes sont une vue de l'esprit. La perspective de l'audition est sans cesse variable. Ici comme en architecture, on change de point de vue, d'angle, de distance et l'oeuvre tout entière en est modifiée. Le disque, tout aussi indispensable qu'il soit, n'en est que plus coupable de ne proposer qu'une vision, sa vision qui a bien des chances d'entrer en conflit avec celle ou celles de l'auditeur à l'instant même et dans les conditions particulières où il a choisi d'écouter.

(14 avril 1972)